

pôt du commerce de l'Angleterre et du Japon. Seulement, on arrivera à ce dernier point, et on ne pourra rivaliser avec le Pacifique Américain, que lorsque le chemin sera complètement achevé. Le projet du gouvernement de se servir des rivières navigables du Nord-ouest, et de construire d'abord le chemin par tronçons, moitié par terre, moitié par eau, paralysera l'entreprise et empêchera le commerce de l'Asie de prendre cette voie, en nécessitant de nombreux transbordements et en rendant la route impraticable en hiver. C'est mettre notre chemin hors d'état de soutenir la concurrence avec le Pacifique Américain. Il vaut mieux ne pas faire les choses du tout que de les faire à moitié, surtout dans des entreprises de cette importance.

S'il faut en croire certains journaux, les négociations entamées il y a trois mois pour l'établissement d'un nouveau Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis, sont en bonne voie et vont se terminer heureusement. C'est le sénateur George Brown qui a conduit ces négociations auprès des autorités américaines.

Les avantages de la Réciprocité sont contestés et niés par beaucoup de personnes. Notre commerce ne s'est senti que très peu de l'abolition du premier Traité. Cette abolition a eu plutôt pour effet d'étendre nos relations commerciales, et de nous faire ouvrir de nouveaux marchés pour nos produits à l'étranger. Il est certain qu'on ne ressent pas le besoin pressant d'un nouveau traité avec les Etats-Unis, et les conditions que les Américains paraissent vouloir nous imposer ne sont rien moins qu'avantageuses. D'abord, nous perdons l'indemnité pécuniaire qui devait nous revenir, en compensation pour nos Pêcheries, ouvertes aux Américains par le Traité de Washington. L'abandon de cette réclamation, qui était considérable, est une des conditions principales du renouvellement de la Réciprocité. De plus, nous nous engagerions à élargir nos canaux à nos seuls frais pour les ouvrir ensuite à nos voisins. Une considération bien propre à nous faire redouter des conditions défavorables pour nous, c'est que le Trésor des Etats-Unis retire actuellement plus de dix millions par année des importations du Canada. Croit-on qu'il renoncerait à ce revenu considérable sans qu'on lui garantisse des avantages plus grands d'un autre côté, et que les Américains consentiraient à accepter un traité qui ne serait pas entièrement à leur profit ? En général, les américains n'aiment ces sortes de compromis qu'autant qu'on leur fait la part du lion. S'ils ne se donnent pas tous les avantages par les termes mêmes du traité, ils se rattrapent sur les détails et trouvent toujours moyen d'insérer quelque clause inaperçue et qui leur permet d'éluder les dispositions qui leur nuisent. L'ex-